

Appariement de l'enquête Care (APPCARE)

Nicolas Célant, Nelly Le Guen, Thierry Rochereau, Catherine Sermet

Période de réalisation : 2015-2018

Convention

Une convention entre l'Irdes et la Drees cadre le travail réalisé par l'Irdes pour ce projet, ainsi que la mise à disposition des données de l'enquête Care-M appariée pour les besoins de la recherche à l'Irdes.

Contexte/Objectif

L'Irdes a été sollicité par la Drees afin d'apporter son expertise sur les données de consommation de soins, plus particulièrement celles issues du Sniiram (DCIR et PMSI). Le rôle de l'Irdes sera d'apporter son expertise pour la construction des indicateurs concernant les médicaments et les consommations de soins et de piloter la construction de ces indicateurs qui sera mise en œuvre par la Cnam. L'objectif est de construire des indicateurs reproductibles et comparables dans le temps, cohérents avec ceux déjà construits, sur le modèle de l'enquête ESPS, dans le cadre de la dernière vague de l'enquête HSM.

Il s'agira pour l'Irdes de :

- rédiger, en collaboration avec la Drees et la Cnam, le document d'expression des besoins dont la Cnam sera chargée de la mise de œuvre ;
- transmettre à la Cnam tous les éléments permettant la mise en œuvre de l'appariement selon les protocoles mis en place à l'Irdes dans le cadre de l'enquête ESPS ;
- vérifier que les données de consommation de soins produites par la Cnam sont bien conformes à l'expression des besoins et aux protocoles utilisés à l'Irdes.

En contrepartie de ce travail, l'Irdes aura accès aux données de l'enquête CARE appariées à la fois aux données agrégées telles que définies dans le document d'expression des besoins et aux données détaillées mises à disposition par la Cnam.

En 2015 et 2016, l'appariement a été défini et construit pour l'enquête CARE-M auprès des ménages. En 2017, il sera adapté à l'enquête CARE-I, en institutions.

Calendrier de réalisation et état d'avancement du projet

Le calendrier initial qui conduisait à une fin du projet courant 2016 a été décalé à plusieurs reprises. Une première version de la base appariée sur la population de l'enquête CARE-M sera validée d'ici à la fin de l'année 2017. Il y manquera encore au moins les informations détaillées sur les médicaments (par codes ATC) et probablement les informations sur les cures thermales et les séances ou traitements et cures ambulatoires.

Le travail réalisé par l'Irdes a été plus important que celui prévu initialement. Nicolas Célant, avec l'appui de Nelly Le Guen, a en particulier largement contribué à la construction des programmes développés par la Cnam afin qu'ils respectent le document d'expression des besoins. Il y a eu de très nombreux allers-retours pour vérifier et corriger les programmes de la Cnam, ce qui a été très consommateur de temps.

Novembre 2017, la Drees attend l'échantillon de CARE-I dont les NIR sont toujours en cours de validation à l'Insee. Il est prévu que l'Irdes travaille à vérifier l'appariement CARE-I à partir de février 2018.